



Trois questions à...

Luk Van Biesen

Député Open VLD

Qu'est-ce qui vous a frappé dans ce rapport?

➤ Nous regrettons essentiellement que la mise en œuvre du principe de la double comptabilité continue de se faire attendre. Ce qui fait qu'un bilan social ne peut être réalisé au niveau du pouvoir fédéral comme cela se fait dans les entreprises. Or le bilan social permet d'observer les fluctuations de personnel ou le coût du personnel. Un exemple: on sait que beaucoup de fonctionnaires arrivent en fin de carrière. Ce qui risque d'occasionner une perte de know-how importante, sans que l'on puisse quantifier les répercussions de cette perte sur les recettes et les dépenses de l'Etat.

Les politiques sont-ils suffisamment attentifs au suivi de ces recommandations?

➤ Les remarques de la Cour des comptes sont trop peu prises en considération. C'est pourquoi une commission, que je présiderai, sera chargée du suivi du rapport. Nous avons demandé à chaque groupe parlementaire de cibler un certain nombre de dossiers évoqués dans le rapport et d'inviter au début de l'année prochaine les ministres et l'administration pour une confrontation par rapport aux

recommandations de la Cour des comptes. Ceci permettrait d'assurer un suivi partiel du contenu du rapport. Mais à terme, il faudrait aboutir à un suivi systématique.

On sent une mobilisation plus grande des parlementaires flamands sur ces dossiers relatifs aux finances publiques.

➤ Je ne veux pas communautariser la question. Mais je constate non sans regret que nous ne disposons pas de beaucoup de forces vives côté francophone pour assurer le suivi des travaux de la Cour des comptes. C'est d'abord une question de personnes. Lorsque j'ai commencé à suivre ces matières voici cinq ans, j'avais à mes côtés Jean-Jacques Viseur, Melchior Wathelet et Jean-Marc Nollet. Mais depuis que ceux-ci ne siègent plus au parlement, je ne vois plus beaucoup de mandataires francophones assister aux réunions en commission. C'est très dommage, surtout en ces temps de déficits importants qui nécessitent plus que jamais de s'en tenir aux principes de bonne gouvernance. Car chaque déficit que l'on enregistre aujourd'hui deviendra, qu'on le veuille ou non, demain un impôt. ■

J.-P. B.